

décembre
2003

Petit journal des fouilles archéologiques Cœur de Ville

archéon°1

Sommaire

**Le plus récent
vestige a
152 ans.**

page 2

**Premiers
résultats.**

page 4

Qui fait quoi ?

page 8

Fanny et Bastien à la découverte du temps passé.

Fanny et Bastien habitent à Chartres, près de la place des Épars. Ils ont l'habitude de prendre leur goûter aux pieds de la statue de Marceau. Depuis quelques semaines, l'accès de la place leur est interdit par des barrières. Un échafaudage entoure la statue du Général Marceau. Des camions, des pelles mécaniques et de nombreux hommes casqués s'activent en tous sens.

Annoncé par voie de presse, le jour J est arrivé.

Les deux enfants s'arment de courage et s'approchent d'un des hommes, qui s'intéresse aussi à Marceau, semble-t-il, puisqu'il le photographie.



Le plus récent vestige a 152 ans

Où l'on apprend l'âge de la statue de Marceau en même temps que la date de la mort du général. Un parc de stationnement souterrain sera construit à l'emplacement de la statue.



Bastien :
S'il vous plaît, que faites-vous à Marceau ?
L'homme :
Nous allons l'enlever avec une grue avant le début des travaux.
Fanny : Les travaux du parking ?



récent vestige de la place des Épars puisqu'il a ... Mais peut-être vas-tu calculer toi-même quel âge a ce monument ?

Fanny : Voyons, en 1851. Nous sommes en 2003 ... Ça fait ... 152 ans. C'est ça ?

L'homme : Oui, c'est exact ! Le monument a été inauguré le 21 septembre 1851. Dans le socle, au pied de la statue, fut scellée une petite boîte contenant un exemplaire du programme de la fête d'inauguration, une copie du

Un parking sous la place.

L'homme : Bien ! Vous êtes au courant ! Il faut enlever tout ce qui se trouve sur la place, les bancs, les arbustes, etc. — et la statue de Marceau — pour laisser les pelles mécaniques creuser le trou nécessaire au parc de stationnement souterrain.

Bastien : Et Marceau reviendra après ?

L'homme : Oui, sa statue sera remise en place, à la fin des travaux.

Fanny : Pourquoi la photographier alors ?

Une photo pour se souvenir.

L'homme : Pour garder en image le souvenir de ce monument avant son déplacement. Il a été mis en place en 1851 et il y est resté. On peut donc dire que c'est le plus



La main de Marceau sur l'acte de capitulation de la ville de Coblenz, le 24 octobre 1794.

discours du Maire de Chartres, M. Charles Rémond, diverses pièces de monnaie de 1851, une médaille frappée à l'effigie de Marceau, le livre de M. Doublet de Boisthibault sur Marceau et le procès-verbal de l'inauguration. Mais se trouve surtout une partie des cendres du héros.

Une statue-tombeau.

Bastien : Alors cette statue, c'est un peu son tombeau !

L'homme : Oui, tu as raison.



L'affiche de la cérémonie d'inauguration du monument, le 21 octobre 1851.

Marceau est mort le 21 septembre 1796, à Altenkirchen, en Allemagne. Il était alors général de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui se battait contre les Autrichiens. Un an après il a été incinéré et ses cendres placées dans une urne, au sein d'un tombeau construit près de Coblenze, en Allemagne. Une partie de celles-ci fut donnée à



Le coffret mis au jour dans le socle, sous la statue, lors de son déplacement, le 14 octobre 2003.

sa sœur, Émira, qui les a remises à la Ville de Chartres pour les placer sous la statue.

Mais vous connaissez certainement l'obélisque qui se trouve dans le centre de Chartres, place Marceau, près de sa maison natale.

On peut y lire :

**MARCEAU SOLDAT À SEIZE ANS,
 GÉNÉRAL À VINGT-QUATRE,
 MORT À VINGT-SEPT.**



Sur le coffret ouvert, la médaille, les cinq pièces de monnaie en argent et les cendres du Général Marceau.

Rendez-vous au prochain numéro pour la suite des découvertes de Fanny et Bastien.

Premiers résultats

Depuis la mi-novembre, la majeure partie de la place des Épars est entourée de grilles. Les entreprises réalisent, en périphérie, le détournement des canalisations enterrées. Dans le cadre du projet Cœur de ville, le sous-sol de la majeure partie de cet espace est donc entre les mains des archéologues.



Le décapage archéologique.

Les archéologues procèdent d'abord au "décapage archéologique". Ils enlèvent, à l'aide d'une pelle mécanique, les éléments les plus récents qui ne présentent pas d'intérêt historique : canalisations hors service, fondations des aménagements du XX^e siècle, comblement des fossés au XIX^e siècle, etc. Ce faisant, ils mettent au jour les vestiges archéologiques qui ont subsisté dans le sous-sol et qui vont faire l'objet d'études approfondies.



La place du XX^e siècle.

Durant la deuxième Guerre Mondiale, un bassin en pierre et en ciment a été construit autour de la statue de Marceau. En forme d'anneau de 28 m de diamètre et plus de 5 m de large, il était profond de plus de 2,50 m. En 1949, ce bassin fut rebouché puis transformé en parterre de fleurs. La pelle mécanique des archéologues l'a détruit totalement.



La place des Épars en novembre 2003. La monument et la statue en l'honneur de Marceau ont disparu. Le bassin apparaît de nouveau.

La place des Épars vers 1949. Le bassin a été construit durant la deuxième guerre mondiale, sur l'ordre des Allemands, pour constituer une réserve d'eau en cas d'incendie.

La fortification du XVI^e siècle et son fossé.

Dans la partie ouest, face à la rue Delacroix, les vestiges les plus récents appartiennent à la

Les maisons modernes et la rue du Grand-Faubourg.

Afin de dégager la place devant la nouvelle fortification, des



Mur sud du ravelin défendant la porte des Épars. XVI^e siècle. Ci-dessous : détail des consoles qui supportaient une échauguette d'où l'on surveillait les fossés.



fortification construite, semble-t-il, entre 1568 et 1591, durant les guerres de Religion. Elle renforçait la défense de la porte des Épars, située rue Delacroix. Les murs du ravelin, de plan triangulaire, sont conservés sur 4,50 m de hauteur. Cet "éperon" était précédé d'un fossé de 11 m de large. Les consoles qui se trouvent sur la pointe de cette fortification soutenaient une guérite d'angle.

maisons d'origine médiévale ont été abattues. Dans la partie sud-ouest de la place, subsistent aujourd'hui des caves de ces maisons, de part et d'autre d'une chaussée empierrée qui prolongeait la rue du Grand-Faubourg en direction de la porte des Épars.



Cave d'une maison détruite lors de la construction du ravelin durant la deuxième moitié du XVI^e siècle.



Le secteur des Épars (place des Barricades), le cimetière Saint-Thomas et le boulevard Chasles (Cours) en 1740. Observer le ravelin (ou éperon), les ponts qui franchissent les fossés, les murs de ville et les tours du XII^e siècle, les fossés secs et la promenade plantée d'arbres. Fonds des Archives départementales d'Eure-et-Loir.

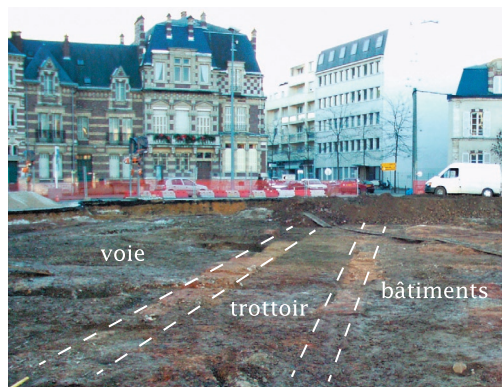
Le cimetière médiéval.

Le cimetière Saint-Saturnin (puis Saint-Thomas-de-Cantorbéry après 1357) est partiellement compris dans l'emprise actuelle du chantier, à l'entrée du boulevard Chasles. Il est en usage au moins jusqu'en 1740. Parmi les sépultures en cours de dégagement, certaines sont datables des XIV^e-XV^e siècles.



Une voie et des constructions gallo-romaines incendiées.

Les vestiges de la ville d'*Autricum* (nom de Chartres durant l'Antiquité) sont présents sur toute la surface du chantier. Face à la rue Maunoury, se trouve une voie empierrée large de 11 m, longée de chaque côté par un trottoir de 3 m de large, qui donne accès à des bâtiments.



Ci-dessus : voie empierrée, trottoir et bâtiments longeant le trottoir après le décapage à la pelle mécanique. À gauche : sépultures en cours de dégagement.



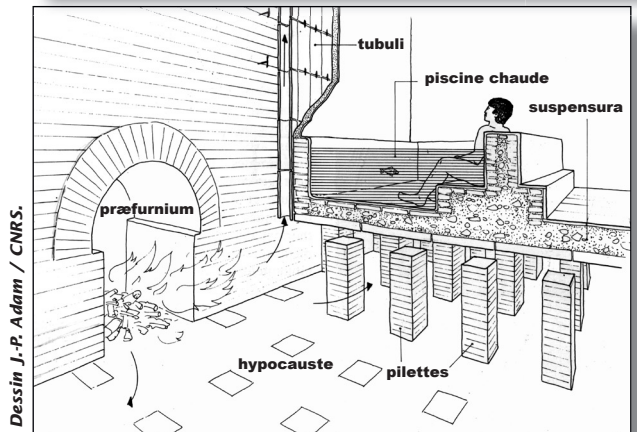
Partie d'une colonnade gallo-romaine incendiée : angle du soutènement, base de colonne brisée, fragments de tuiles.



Petite pièce d'une maison gallo-romaine chauffée par le sol. À droite, le conduit distribue la chaleur venant du foyer.

Au nord-ouest de la place, en direction de la poste, à environ 80 cm sous le sol actuel, se trouvent des restes d'un bâtiment chauffé "par hypocauste" (circulation d'air chaud sous le sol) et d'une colonnade.

Dans cette partie du site, les pierres qui constituaient les murs antiques ont souvent été extraites, après leur abandon, pour bâtir de nouvelles constructions. Ces murs subsistent donc sous forme de "tranchées de récupération" comblées de terre. De nombreux bâtiments gallo-romains portent les traces d'un incendie.



Salle de bains chauffée par hypocauste : invention romaine du 1^{er} siècle av. J.-C. De nombreuses maisons gallo-romaines d'Autricum étaient dotées de tels dispositifs.

L'information du public.

Durant la fouille, le Service Archéologie donne au public les moyens de comprendre les objectifs des recherches entreprises.

- Sur le bord de la fouille, des panneaux donnent des repères sur l'activité du chantier et exposent les principaux résultats.
- Le journal de fouille explique des termes du vocabulaire et les méthodes mises en œuvre pour déchiffrer les "archives du sol". Il présente aussi les principaux résultats.
- Des visites commentées sont organisées, pour le public, tous les vendredis à 14 h et 15 h, pour les scolaires, tous les autres jours de semaine, sur RDV (tél. 0 237 309 938).
- Des expositions sont mises en place dans la Mairie de Chartres et à la Maison de l'Archéologie (16, rue Saint-Pierre).
- Sur le site internet de la Ville de Chartres (www.ville-chartres.fr) sont consultables des clichés légendés et des images en direct, grâce à une caméra située sur le bord de la fouille.



Le parc de stationnement souterrain du projet Cœur de Ville occupe environ 15 000 m² à l'emplacement d'une partie de la ville gallo-romaine, médiévale et moderne. Pour découvrir deux mille ans d'histoire, des recherches archéologiques se déroulent, avant sa construction, sur toute l'emprise du parc de stationnement souterrain.

Une des plus grandes fouilles urbaines de France !

Le Ministère de la Culture (Direction régionale des Affaires Culturelles du Centre - Service régional de l'Archéologie) a confirmé que l'emplacement du parc de stationnement souterrain contenait des vestiges majeurs. Il a donc prescrit le déroulement de recherches archéologiques.

La fouille est conduite par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives). Plus de cinquante archéologues et spécialistes de l'Inrap et de la Ville de Chartres (Service Archéologie) mettent en commun leurs compétences et leurs savoir-faire pour extraire du sous-sol de multiples informations sur l'histoire de la ville de Chartres.

Sur la Place des Épars, la fouille a débuté en novembre et s'achèvera en mai 2004. Trois autres phases de fouille sont prévues, jusqu'en octobre 2004, rue du général Kœnig et boulevard Chasles jusqu'à la place Pasteur.

Jusqu'en mai, le Service municipal d'Archéologie suit aussi les entreprises qui déplacent les réseaux, et procède aux observations nécessaires.

Qui Fait Quoi ?



L'État

Le Ministère de la Culture (Direction de l'Architecture et du Patrimoine) a pour mission d'inventorier, d'étudier, de protéger et de conserver le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche archéologique.

Il s'assure de la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public. La mise en œuvre de ces missions est assurée par les Préfets de régions (Directions régionales des Affaires Culturelles - Services régionaux de l'Archéologie).

Dans le cadre de la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, le Ministère de la Culture a prescrit la surveillance des réseaux et la fouille archéologique.



L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de la Culture et de la Recherche. Son rôle est patrimonial et scientifique. Il réalise les diagnostics et les fouilles préventives qui lui sont confiés, afin d'assurer

la détection et la sauvegarde par l'étude des éléments du patrimoine archéologique menacé.

Il a aussi pour mission l'exploitation scientifique de ses activités et la diffusion de leurs résultats. Il œuvre sur l'ensemble du territoire national, sur terre et sous les eaux. Aujourd'hui, près de 1 500 hommes et femmes travaillent dans le cadre de l'Inrap.



La Ville de Chartres

La Ville de Chartres est le maître d'ouvrage du projet Cœur de Ville.

À ce titre, et conformément à la loi, elle finance les recherches archéologiques.

Le Service Archéologie, créé en mai 2003, apporte son expérience, sa documentation, son matériel et ses locaux au service de la surveillance des réseaux et de la fouille. Il donne au public les moyens de découvrir et de comprendre les résultats de fouilles. Il est en relation permanente avec le Service régional de l'Archéologie et l'Inrap.